

PORTRAIT BIOALIMENTAIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2020



PORTRAIT
BIOALIMENTAIRE
DE L'**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**
2020



MISE EN CONTEXTE¹

Située dans l'ouest du Québec, la région de l'Abitibi-Témiscamingue s'étend sur 64 656 kilomètres carrés. Elle abonde en ressources naturelles, dont une forêt prédominante, de nombreux lacs et cours d'eau, d'importantes ressources minérales et des terres d'une grande richesse. Pour le secteur agricole, ce territoire possède l'une des plus grandes réserves de sols arables d'Amérique du Nord. En effet, cette réserve représente près de 2,5 millions d'hectares cultivables.

La région compte quatre municipalités régionales de comté, soit Abitibi, Abitibi-Ouest, La Vallée-de-l'Or et Témiscamingue, ainsi que la Ville de Rouyn-Noranda, qui assume également les responsabilités d'une MRC. Parmi les 64 municipalités locales de la région, 52 ont moins de 1 000 habitants, ce qui représente 81 % des municipalités de la région. Les villes de plus de 10 000 habitants, à savoir Rouyn-Noranda, Val-d'Or et Amos, regroupent plus de 60 % de la population régionale.

La population de l'Abitibi-Témiscamingue était estimée à 147 542 habitants au 1^{er} juillet 2019. Ce nombre représente 1,7 % de la population de l'ensemble du Québec².

Le bioalimentaire occupe une place importante dans la plupart des régions du Québec, et l'Abitibi-Témiscamingue n'y échappe pas. Cette industrie regroupe l'ensemble des activités liées à la production agricole, à la transformation des aliments et des boissons, au commerce de détail et de gros ainsi qu'à la restauration. Le secteur bioalimentaire joue un rôle considérable dans l'économie régionale. Selon les estimations de l'année 2019 présentées dans le *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec*, le produit intérieur brut (PIB) de l'industrie bioalimentaire en Abitibi-Témiscamingue est évalué à 357 millions de dollars (M\$). Cette somme correspond à 5 % du PIB régional. Il s'agit d'une augmentation de 38 % par rapport à l'année 2011.

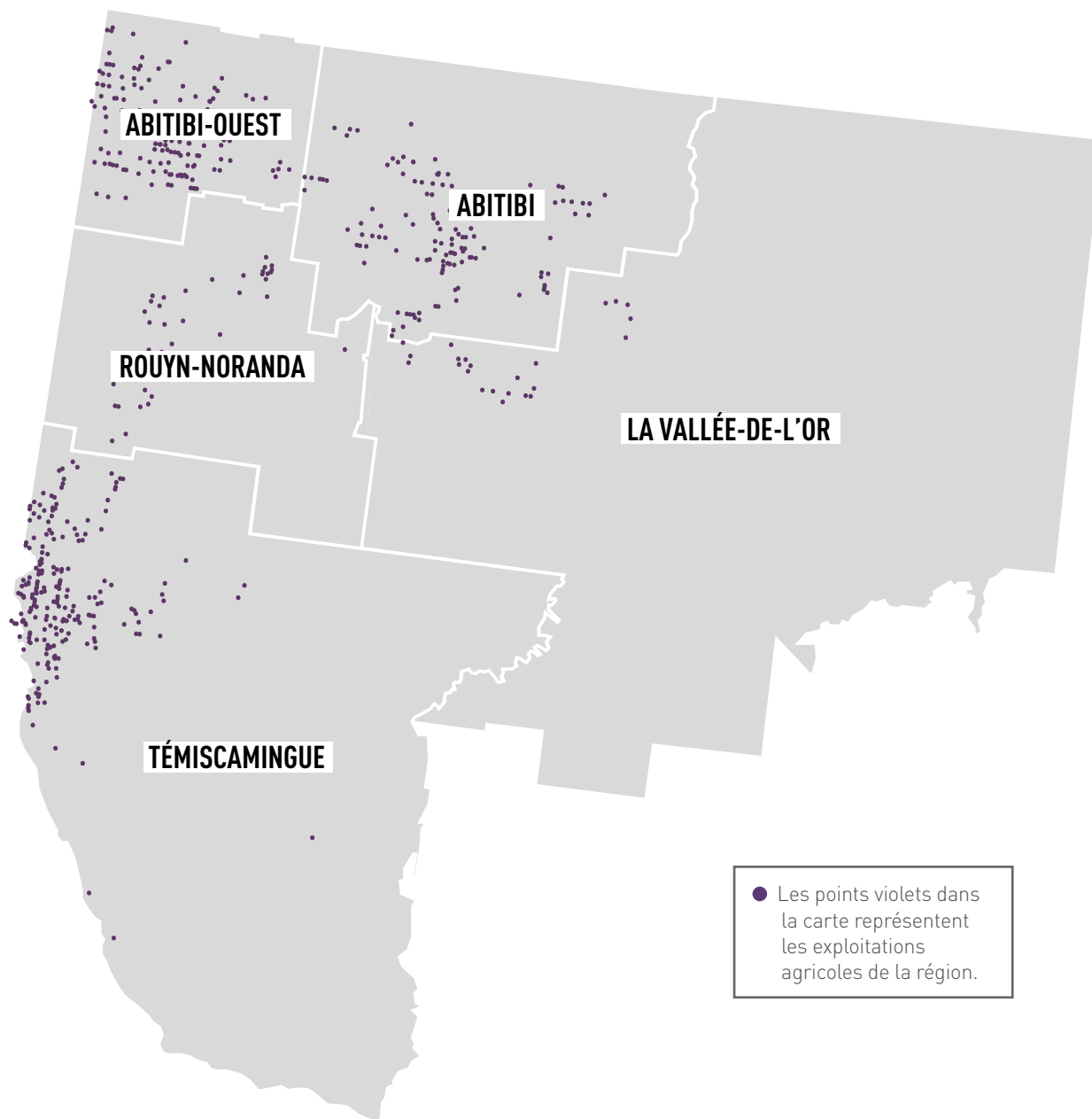
La production agricole en Abitibi-Témiscamingue est une activité primaire importante qui contribue positivement à l'occupation et à la vitalité des territoires ruraux. Selon les données d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ, le secteur de la production agricole dénombre 877 producteurs agricoles répartis dans 551 entreprises agricoles, et a généré, en 2019, des revenus bruts d'un peu plus de 127 millions de dollars. La majorité de la main-d'œuvre agricole est familiale³, ce qui semble dénoter l'importance, encore aujourd'hui, du modèle de la ferme familiale en région.

1 À moins d'avis contraire, ce portrait présente des données tirées des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) en date du mois de décembre 2019.

2 Institut de la statistique du Québec, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1949889> et <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-du-quebec-edition-2019.pdf>, février 2020.

3 Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2019.

CARTE 1. ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

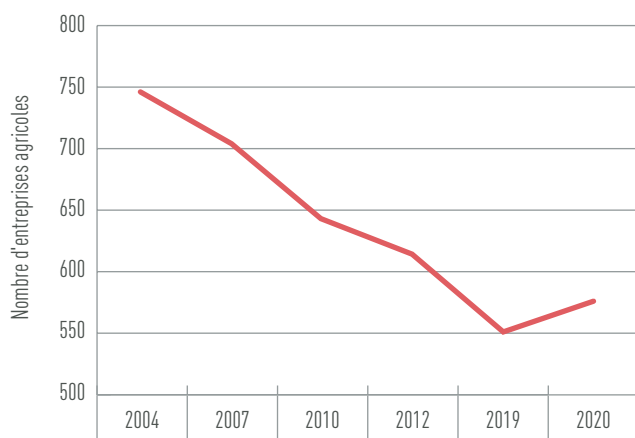


LE MILIEU AGRICOLE

Malgré une baisse du nombre d'entreprises depuis plusieurs années, l'année 2020 s'est avérée somme toute positive. En décembre 2020, le nombre d'entreprises agricoles avait augmenté de 4,5 %, ce qui porte à 576 le nombre d'entreprises agricoles enregistrées en chiffre absolu.

En date du 31 décembre 2019, les exploitations agricoles enregistrées en Abitibi-Témiscamingue étaient au nombre de 551. Elles représentaient ainsi 2 % des 27360 fermes du Québec⁴. Pour la région, il s'agit d'une diminution de 10,3 % par rapport à l'année 2012. À titre de comparaison, en province, on a observé une régression de 3,5 % du nombre d'exploitations agricoles durant cette même période.

FIGURE 1. NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE DES ANNÉES 2004 À 2020



Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2004, 2007, 2010, 2012, 2019 et 2020.

Les entreprises agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue sont principalement situées sur le territoire des MRC de Témiscamingue, d'Abitibi-Ouest et d'Abitibi. Le secteur agricole est une activité économique importante pour ces MRC.

Depuis plusieurs années, on remarque une spécialisation des entreprises agricoles. Certains exploitants scindent leurs activités pour créer deux entités distinctes, l'une qui se spécialise en production animale et l'autre, en production végétale. De plus, trois structures juridiques sont dominantes en région, soit l'entreprise individuelle (39,7 %), la compagnie (34,8 %) et la société en nom

collectif (21,2 %). Toutefois, à l'échelle de la province, c'est l'incorporation qui est la plus commune (40,8 %).

L'âge moyen des exploitants enregistrés atteint 53 ans au Québec, tandis que pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, il est relativement stable à 51 ans depuis plusieurs années. Selon les informations extraites des fiches d'enregistrement des entreprises agricoles, 77 entreprises agricoles de la région ont indiqué avoir une relève potentielle pour reprendre l'entreprise d'ici les cinq prochaines années.

TABLEAU 1. NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES AYANT DÉSIGNÉ UNE RELÈVE DANS CHAQUE MRC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MRC	Relève d'ici 5 ans
Abitibi	15
Abitibi-Ouest	18
La Vallée-de-l'Or	8
Rouyn-Noranda	4
Témiscamingue	32
RÉGION	77

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2019.

TABLEAU 2. NOMBRE D'EXPLOITANTS PAR STRATE D'ÂGE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE PARI MI LES ENTREPRISES AGRICOLES ENREGISTRÉES AU MAPAQ

20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 à 79 ans	80 à 89 ans	Âge inconnu	Total
39	158	164	191	203	60	17	45	877

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2019.

4 Le processus de renouvellement s'est échelonné des années 2014 à 2019. Toutefois, 93,1 % des entreprises l'ont complété en 2018 (19,8 %) et 2019 (73,3 %).

LES EMPLOIS DANS LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE

En 2019, le secteur de la production agricole procurait plus de 1 200 emplois en région, ce qui représente 18,8 % des emplois dans le secteur bioalimentaire⁵. Lorsque l'on ajoute les emplois dans les secteurs de la transformation et de la distribution alimentaire, le nombre d'emplois total dans l'industrie bioalimentaire s'élève à près de 6 500. Ce nombre représente 8,4 % des emplois dans l'ensemble des industries de l'Abitibi-Témiscamingue. Depuis quelques années, on constate que les entreprises comptent sur l'embauche de travailleurs étrangers temporaires pour combler leurs besoins en main-d'œuvre agricole. D'autre part, selon les données d'enregistrement du Sous-ministère à la santé animale et à l'inspection des aliments, 458 restaurateurs étaient enregistrés en 2019. À elle seule, la restauration fournit plus de 60 % des emplois dans le secteur bioalimentaire.

TABLEAU 3. NOMBRE D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN 2019

Catégorie d'emplois	Emplois
PRODUCTION	
Agriculture	1 109
Activités de soutien à l'agriculture ⁶	105
TRANSFORMATION ALIMENTAIRE	
Fabrication d'aliments et de boissons	492
DISTRIBUTION	
Commerce de gros alimentaire	605
Commerce de détail de produits alimentaires	394
Restauration	3 970
TOTAL POUR LE SECTEUR BIOALIMENTAIRE	6 466
ENSEMBLE DES SECTEURS D'EMPLOI DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	76 700

Source : Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1410009201>, janvier 2020.

⁵ Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1410009201>, janvier 2020.

⁶ Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien à des entreprises agricoles (par exemple, des services-conseils en agroenvironnement, en pratique culturelle et en pratique d'élevage, en transformation et en mise en marché de proximité, etc.)



LES REVENUS DES ENTREPRISES AGRICOLES

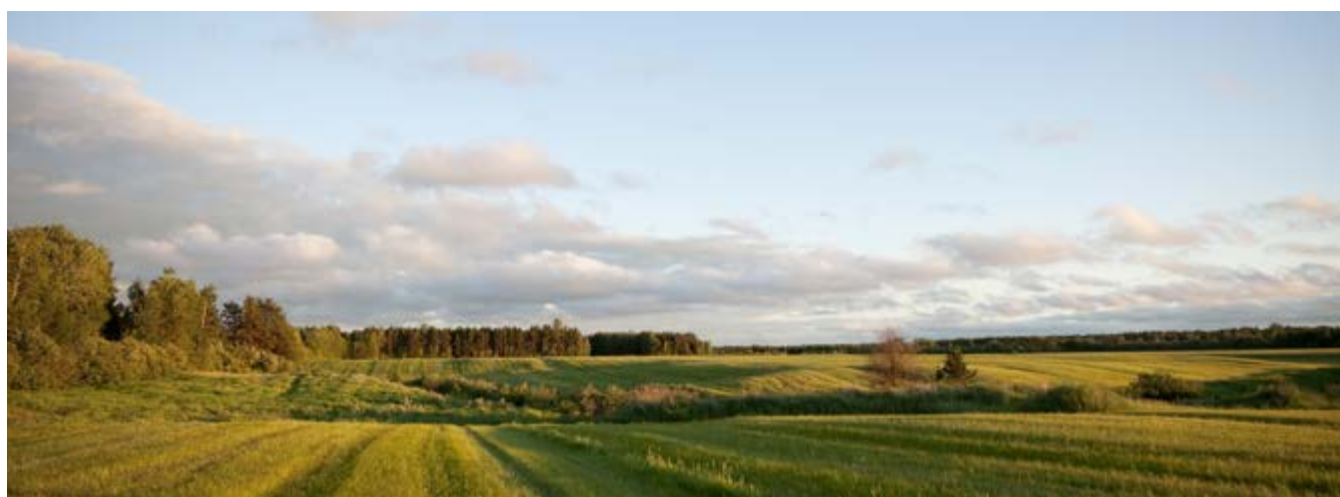
Entre les années 2012 et 2019, malgré une diminution du nombre de fermes sur le territoire, les revenus agricoles totaux ont progressé de 2 % pour s'établir à 127,3 M\$. Cette croissance s'explique par une augmentation de 12,1 % du revenu moyen par ferme, qui s'établit à 230 961 \$ pour la région. Toutefois, dans l'ensemble, les entreprises tendent à demeurer de plus petite taille que les autres entreprises comparables dans la province. En effet, à l'échelle du Québec, les revenus moyens se chiffraient plutôt à 402 000 \$ par entreprise pour la même année de référence. Ainsi, bien que l'Abitibi-Témiscamingue compte 2 % des fermes du Québec, celles-ci ont généré 1,2 % des

revenus provinciaux. Ce débalancement, qui est commun aux régions périphériques, s'explique surtout par la plus petite taille des entreprises et la plus courte période de croissance pour certaines productions végétales. Quant au revenu médian, il s'élevait à 81 000 \$ en région et à 101 000 \$ pour l'ensemble du Québec. Ces dernières informations pourraient indiquer qu'un plus grand nombre d'exploitants régionaux pratiquent l'agriculture à temps partiel. Le tableau 4 présente une comparaison des revenus des entreprises agricoles de la région avec ceux des fermes dans l'ensemble du Québec.

TABLEAU 4. DISTRIBUTION DES ENTREPRISES PAR FOURCHETTE DE REVENUS AGRICOLES

Fourchette de revenus (\$)	Abitibi-Témiscamingue		Province de Québec	
	Nombre d'entreprises	%	Nombre d'entreprises	%
> 1 M	21	3,8	2 108	7,7
750 000 à 999 999	14	2,5	1 023	3,7
500 000 à 749 999	41	7,4	2 038	7,4
250 000 à 499 999	78	14,2	4 111	15,0
100 000 à 249 999	104	18,9	4 500	16,4
50 000 à 99 999	59	10,7	3 294	12,0
< 49 999	209	37,9	9 284	33,9
0 (en démarrage)	25	4,5	1 002	3,7
TOTAL	551	100,0	27 360	100,0

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2019.



Le nombre d'entreprises n'a pas diminué de façon uniforme dans les différents secteurs de production. En effet, c'est le secteur des productions animales qui a été le plus affecté par une baisse de ses effectifs. Les productions bovines, ovines et laitières ont été particulièrement touchées. Toutefois, plusieurs entrepreneurs se sont réorientés vers des productions végétales, en particulier le fourrage et les grandes cultures. Ces productions

permettent de maintenir une activité agricole et contribuent à l'occupation dynamique du territoire. Néanmoins, les recettes qu'elles rapportent sont généralement moindres que celles des productions animales. Dans ce contexte, l'arrivée des projets de maternités porcines en région a été bénéfique pour les productions animales. Elle a permis d'atténuer le déclin des revenus dans ce secteur d'activité.

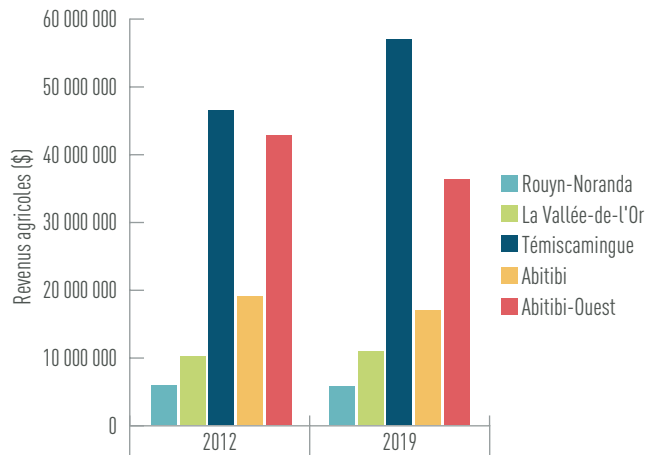
TABLEAU 5. REVENU MOYEN DES ENTREPRISES AGRICOLES PAR MRC



Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2019.

Le revenu agricole moyen varie grandement d'une MRC à l'autre en fonction des productions et de la taille des entreprises. La figure 2 présente les revenus agricoles totaux par MRC. La MRC de Témiscamingue regroupe plus de 40 % des entreprises, ce qui en fait le principal secteur agricole de la région. La forte progression des revenus agricoles en 2019 dans cette MRC est attribuable en partie à l'arrivée des maternités porcines et à l'expansion des entreprises existantes. Les conditions favorables autour du lac Témiscamingue, qui est plus au sud, offrent aussi un avantage climatique certain et ont des conséquences bénéfiques sur les plans agricole et forestier dans la MRC de Témiscamingue. Bien que des gisements de minéraux industriels aient déjà été exploités au Témiscamingue par le passé, ce secteur d'activité demeure très peu développé sur ce territoire. La MRC de La Vallée-de-l'Or, qui compte le moins grand nombre d'entreprises agricoles, enregistre le revenu moyen par entreprise le plus élevé (près de 500 000 \$). Cette situation s'explique, entre autres choses, par la présence d'entreprises avicoles sur le territoire.

FIGURE 2. REVENUS AGRICOLES TOTAUX PAR MRC



Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2019.

Bien que le nombre d'entreprises spécialisées dans les productions animales soit à la baisse, c'est ce secteur qui génère toujours le plus de revenus en région, soit un peu plus de 75 % des revenus totaux. Quant aux revenus dans le secteur des productions végétales, ils ont connu une augmentation considérable de 31,9 % depuis l'année 2012 pour s'établir à 31,4 M\$.

Les productions laitières et de veaux d'embouche ainsi que les grandes cultures représentent à elles seules 67 % des entreprises et génèrent près de 70 % des revenus régionaux totaux. Les secteurs avicoles et porcins de même que le secteur de la pomme de terre viennent ensuite pour leur contribution économique. Bien que

ces secteurs combinés ne représentent que 3,4 % des exploitations agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue, ils génèrent 16,4 % des revenus. Finalement, les autres productions, notamment les productions fourragères, ovines et acéricoles, rapportent 16,3 % des revenus régionaux, même si elles représentent près de 30 % des entreprises.

Le secteur des légumes frais est en croissance, mais les revenus qu'il génère demeurent relativement faibles. La plupart des exploitants qui produisent des légumes frais font de la vente directe ou écoulent leur production au moyen de paniers hebdomadaires distribués à la ferme ou dans le réseau des marchés publics.

TABLEAU 6. NOMBRE D'ENTREPRISES ET REVENUS AGRICOLES TOTAUX SELON LA PRODUCTION PRINCIPALE EN 2012 ET 2019

Activité principale	Nombre d'entreprises			Revenus (M\$)		
	2012	2019	Écart (%)	2012	2019	Écart (%)
PRODUCTIONS ANIMALES						
Bovins de boucherie	236	174	-26,3	47,3	30,5	-35,5
Bovins laitiers	142	107	-24,6	42,6	47,1	+10,6
Caprins	5	4	-20	0,1	0,3	+200
Ovins	27	12	-55,6	2,6	1,5	-42,3
Porcs	4	12	+200	0,9	7,2	+700
Autres productions animales	17	12	-29,4	7,4	9,2	+24,3
Total (productions animales)	431	330	-23,4	100,9	95,9	-5
PRODUCTIONS VÉGÉTALES						
Acériculture	7	9	+28,5	0,5	0,8	+60
Légumes frais	9	12	+33,3	0,9	0,3	-66,6
Grandes cultures	84	100	+19,1	9,0	14,7	+63,3
Cultures abritées	12	9	-25	6,3	4,6	-27,0
Fourrages	49	62	+26,5	1,7	1,9	+11,8
Pommes de terre	4	4	-	4,5	5,8	+28,9
Autres productions végétales	15	25	+66,7	0,9	3,3	+266,7
Total (productions végétales)	180	221	+22,8	23,8	31,4	+31,9
TOTAL (ANIMAUX ET VÉGÉTAUX)	611	551	-9,8	124,7	127,3	+2,1

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2012 et 2019.

L'UTILISATION DES TERRES AGRICOLES

Au 31 mars 2019, la zone agricole couvrait 632 976 hectares. Cette étendue correspond à 9,8 % de la superficie régionale⁷. Il est à noter que près de 25 % (157 550 hectares) de la zone agricole se situe sur les terres du domaine de l'État.

Les 551 fermes inscrites au MAPAQ occupent une superficie totale de 189 718 hectares, ce qui représente 30 % de la zone agricole de la région. Les terres en culture couvrent 109 293 hectares, dont 78 536 hectares (71,8 %) de fourrage et de pâturage. Les céréales, les oléagineux, les légumineuses et les autres grains occupent 28 388 hectares, mais leur superficie est en constante augmentation.

Les terres non cultivées couvrent 80 425 hectares. Elles sont constituées en majorité de boisés, de bâtiments de ferme et de friches.

TABLEAU 7. UTILISATION DES TERRES EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Superficies	Hectares	Pourcentage
Zone agricole de la région	632 976	100 %
Exploitées par les entreprises agricoles (propriété et location)	189 718	30 % de la zone agricole
Cultures	109 293	57,6 %
Acériculture	843	0,8 %
Fourrages	55 001	50,3 %
Pâturages	23 535	21,5 %
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	28 388	26 %
Horticulture	53	0,05 %
Autres cultures	1 473	1,4 %
NON CULTIVÉES (BOISÉS, BÂTIMENTS DE FERME, FRICHES)	80 425	42,4 %

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2019.



LES 551 FERMES INSCRITES AU MAPAQ OCCUPENT UNE SUPERFICIE TOTALE DE 189 718 HECTARES, CE QUI REPRÉSENTE 30 % DE LA ZONE AGRICOLE DE LA RÉGION

⁷ Commission de protection du territoire agricole du Québec. Rapport annuel de gestion 2018-2019, [En ligne], 2019 : [http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2018-2019/CPTAQ_RAG_2018-2019.pdf] [consulté le 20 novembre 2019].

LES PRODUCTIONS ANIMALES

De façon générale, le secteur des productions animales en région semble vouloir se stabiliser. Les deux productions animales qui ont connu les plus fortes baisses de revenus sont le bovin de boucherie et l'ovin, entre les années 2012 et 2019. La consolidation des entreprises dans le secteur du bovin laitier semble avoir été stabilisée par une augmentation des revenus par rapport à l'année 2012, malgré une baisse du nombre d'entreprises. Le secteur d'activité ayant enregistré la plus forte hausse de revenus est celui du porc.

LA PRODUCTION LAITIÈRE

La production laitière est la plus importante production régionale sur le plan des revenus. En 2019, près de 20 % des entreprises agricoles de la région étaient spécialisées dans cette production et généraient 37 % des revenus agricoles totaux de la région. Les entreprises laitières en Abitibi-Témiscamingue possèdent en moyenne 87 bovins laitiers, comparativement à 78 en 2012. Cela semble confirmer que la croissance du cheptel laitier des entreprises a évité un ralentissement marqué en région.

Selon les données des Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, le quota laitier total pour la région était établi à 5815,3 kg de matière grasse par jour en 2019. Cela représente 1,5 % du quota de la province. La production laitière en région est évaluée à 48073,8 hectolitres pour l'année 2019, ce qui représente 1,4 % de la production laitière du Québec.

Bien que la quantité de quota possédée par les entreprises de la région soient plus élevée, de façon générale, la diminution de la production s'explique en bonne partie par le fait que des entreprises n'ont pas atteint leur quota. Malgré la perte de près de 25 % des entreprises laitières entre les années 2012 et 2019, le volume de lait produit a diminué dans une proportion moins élevée (près de 6 %), comme l'indique le tableau ci-dessous. Cela s'explique principalement par une augmentation de la production d'une portion des entreprises qui demeurent en activité.

TABLEAU 8. ÉVOLUTION DES QUOTAS LAITIERS

	2012	2019	Écart (%)
Quota (kg/jour)	5 751,9	5 815,3	+1,1
Production (hl)	51 283,6	48 073,8	-6,3

Source : Les Producteurs de lait d'Abitibi-Témiscamingue, décembre 2012 et 2019.

TABLEAU 9. NOMBRE DE TÊTES DE BOVINS LAITIERS

Bovins laitiers	2012	2019	Écart (%)
	N ^{bre} de têtes	N ^{bre} de têtes	
Génisses laitières (moins de 12 mois)	2 173	1 894	-12,8
Taures laitières (12 mois et plus)	2 396	1 853	-22,7
Vaches laitières	6 638	5 593	-15,7
TOTAL	11 207	9 340	-16,74

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2012 et 2019.



LA PRODUCTION BOVINE

En Abitibi-Témiscamingue, en 2019, les bovins de boucherie se classaient toujours au deuxième rang des productions animales avec des revenus de plus de 30 M\$. Il s'agit d'une diminution de près de 35,5 % comparativement à l'année 2012. La production de bovins de boucherie regroupe la production de veaux d'embouche et de bouvillons (semi-finition et finition). C'est surtout la production de veaux d'embouche et celle de la semi-finition qui dominent en région.

La taille moyenne des entreprises enregistrées est passée de 98 vaches de boucherie en 2012 à 94 en 2019. Pour ce qui est du cheptel des vaches de boucherie, celui-ci a connu une diminution d'un peu plus de 30 %, le nombre de vaches ayant chuté à 16392 têtes en 2019. Durant la même période, le cheptel régional total de bovins de boucherie est passé de 49819 têtes à 39868 têtes. Quant au cheptel dans le secteur de l'engraissement des bovins de boucherie (semi-finition et finition), il est passé de 9630 têtes en 2012 à 7776 têtes en 2019. La proportion d'entreprises dont la production bovine était l'activité principale est passée de 38,6 % à 31,5 % au cours de la même période. La région compte plusieurs entreprises dont la production bovine est la seule source de revenus pour les exploitants.

La baisse constante de la production bovine n'est pas propre à l'Abitibi-Témiscamingue. Le cheptel des bovins de boucherie de toute la province a également diminué de 35,5 % entre les années 2012 et 2019.

TABLEAU 10. NOMBRE DE TÊTES DE BOVINS DE BOUCHERIE

Bovins de boucherie	2012	2019	Écart (%)
	N ^{bre} de têtes	N ^{bre} de têtes	
Bovins de finition	4 146	3 020	-27,2
Génisses de boucherie (moins de 12 mois)	1 698	1 449	-14,7
Bovins de semi-finition (max. 425 kg à la vente)	5 493	4 756	-13,4
Taures de boucherie (12 mois et plus)	2 282	2 077	-9,0
Taureaux de boucherie	928	715	-23
Vaches de boucherie	23 825	16 392	-31,2
Veaux d'embouche	11 447	11 459	+0,1
TOTAL	49 819	39 868	-20

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2012 et 2019.



LES AUTRES PRODUCTIONS ANIMALES

Les revenus totaux des autres productions animales ont progressé de façon importante (24,3 %) durant la période 2012-2019.

La production avicole est un secteur assez stable en région. Elle occupe le troisième rang en matière de revenus après les productions de bovins (bovins de boucherie et bovins laitiers) et a généré des revenus de 7,8 M\$ en 2019. Il s'agit d'une progression de 18,2 % depuis l'année 2012. Les cheptels de volaille servent exclusivement à la production d'œufs de consommation.



**LES CHEPTELS DE VOLAILLE
SERVENT EXCLUSIVEMENT
À LA PRODUCTION D'ŒUFS
DE CONSOMMATION**

La production porcine connaît un développement marqué en Abitibi-Témiscamingue. Elle affiche en effet l'une des plus fortes progressions (700 %) en ce qui a trait aux revenus générés. Plus concrètement, les revenus de ce secteur d'activité sont passés de 900 000 \$ à 7 200 000 \$ entre les années 2012 et 2019, ce qui représente plus de 5 % des revenus agricoles totaux de la région. Ainsi, ce secteur se positionne à la quatrième place en ce qui concerne les revenus. Notons que ce type d'expansion est lié en grande partie au développement des maternités porcines, qui sont surtout situées sur le territoire de la MRC de Témiscamingue.

Le secteur ovin est composé majoritairement de petites entreprises. En 2019, il y avait 12 entreprises de production ovine qui étaient enregistrées au MAPAQ, comparativement à 27 pour l'année 2012. Il s'agit donc d'une baisse importante de 55,6 %. La taille totale du cheptel se situe à 5 154 têtes. Les entreprises déclarant des revenus pour cette production possédaient un cheptel moyen d'environ 142 brebis en 2019 contre 182 brebis en 2012. Les entreprises qui sont demeurées dans ce secteur de production se sont spécialisées davantage avec les années.

TABLEAU 11. NOMBRE DE TÊTES D'OVINS

Ovins	2012	2019	Écart (%)
	N ^{bre} de têtes	N ^{bre} de têtes	
Agnelles de remplacement	836	197	-76,4
Agneaux de lait	2 037	281	-86,2
Agneaux légers	2 318	1 758	-24,2
Agneaux lourds	89	268	+201,1
Béliers	262	81	-69,1
Brebis de boucherie	7 282	2 409	-66,9
Brebis laitières	6	160	+2566
TOTAL	12 830	5 154	-59,8

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2012 et 2019.

L'Abitibi-Témiscamingue compte également un certain nombre d'entreprises spécialisées dans d'autres secteurs de production animale. En 2019, c'était le cas de 4 % des entreprises en production animale de la région. Ces dernières exerçaient entre autres choses leurs activités dans la production caprine ou équine, la production de cervidés, etc.

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

La quasi-totalité des exploitations agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue font de la production végétale. La majorité des entreprises spécialisées en production animale ont des superficies en culture pour l'alimentation des animaux. Bien que des entreprises soient spécialisées en production végétale, plusieurs entreprises en production animale cultivent aussi des céréales et du fourrage.

LES CÉRÉALES, OLÉAGINEUX, LÉGUMINEUSES ET AUTRES GRAINS

Comme il a été mentionné précédemment, la région comptait 28388 hectares de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains en 2019.

Les entreprises agricoles ayant comme production principale les céréales, les oléagineux, les légumineuses et les autres grains ont connu une croissance sur le plan de leur superficie et de leur nombre entre les années 2012 et 2019. Pour les superficies, l'augmentation se chiffre à plus de 5500 ha, de sorte que leur étendue atteignait 15924,5 ha en 2019. Durant la même année, ces superficies étaient cultivées par 97 entreprises agricoles qui tiraient leur principal revenu de ces productions, comparativement à 80 en 2012. Les trois quarts des productions sont de l'avoine, du canola et de l'orge avec des superficies qui représentent respectivement 43,6 %, 18,2 % et 13,8 % des terres cultivées. En 2019, le revenu tiré de ce secteur de production représentait 11,5 % des revenus totaux agricoles de la région, soit 14,7 M\$.

TABLEAU 12. ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS LES CÉRÉALES, LES OLÉAGINEUX, LES LÉGUMINEUSES ET LES AUTRES GRAINS SELON LE TYPE DE PRODUCTION, ENTRE LES ANNÉES 2012 ET 2019

Type de production	Nombre d'entreprises agricoles			Nombre d'hectares		
	2012	2019	Écart (%)	2012	2019	Écart (%)
Avoine	73	80	+9,6	5 702,7	6 941,5	+21,7
Blé (alimentation animale)	5	8	+60	747,3	477,5	-36,1
Blé (alimentation humaine)	13	26	+100	1 104,3	1 510,6	+36,8
Canola	20	31	+55	1 418,5	2 891,6	+103,9
Orge	20	31	+55	934,8	2 189,2	+134,2
Soya	5	18	+260	103,9	1 131,1	+988,6
Autres céréales	7	18	+157,1	118,3	782,8	+561,7
TOTAL	80*	97*	+21,3	10 129,8	15 924,5	+57,2

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2012 et 2019.

* Le nombre total d'entreprises ne correspond pas à la somme des données dans chaque colonne puisqu'une même entreprise spécialisée pratique normalement plus d'un type de culture.

LES PLANTES FOURRAGÈRES

La production de plantes fourragères comprend les cultures de graminées, de légumineuses et de maïs fourrager ainsi que les pâturages améliorés et naturels. Comme il a été mentionné, la grande majorité des entreprises en production animale cultivent des plantes fourragères, alors que certaines entreprises se spécialisent dans la production de fourrage. En 2019, la production de foin et d'ensilage constituait l'activité principale de 62 entreprises. Ces dernières disposaient de 6682 hectares.

De plus, leurs revenus totalisaient 1,9 M\$, une augmentation de 11,8 % depuis l'année 2012. Néanmoins, ces revenus représentent seulement 1,5 % des revenus agricoles de la région.

TABLEAU 13. NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT COMME PRODUCTION PRINCIPALE LES FOURRAGES ENTRE LES ANNÉES 2012 ET 2019

Production	Nombre d'entreprises agricoles			Nombre d'hectares		
	2012	2019	Écart (%)	2012	2019	Écart (%)
Foin sec, ensilage et autres cultures d'ensilage ou cultures fourragères	49	62	+26,5	4 503,5	6 862,6	+52,4

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2012 et 2019.

LES AUTRES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Les autres productions végétales regroupent les productions maraîchères (y compris les pommes de terre), les cultures ornementales, les fruits de même que les cultures abritées. Les fermes maraîchères ont connu une augmentation de leur effectif ces dernières années. Deux productions se distinguent des autres, soit la production de pommes de terre et la culture de bleuets. Ainsi, elles occupaient respectivement plus de 85 % des superficies en légumes et 90 % des superficies en fruits des terres cultivées dans le secteur des autres productions végétales en 2012 et 2019.

En 2019, les superficies cultivées consacrées aux autres productions végétales s'étendaient sur plus de 2400 hectares. Il s'agit d'une augmentation de plus de 70 % comparativement à l'année 2012. En contrepartie, ce secteur génère un peu plus de 3 M\$ en revenus bruts. Cette somme représente 2,6 % des revenus agricoles de la région et près de 10,5 % des revenus provenant des productions végétales.

TABLEAU 14. SUPERFICIES CULTIVÉES RÉSERVÉES AUX AUTRES PRODUCTIONS VÉGÉTALES ENTRE LES ANNÉES 2012 ET 2019

Productions	2012 (ha)	2019 (ha)	Écart (%)
Cultures abritées	4,7	5,1	+8,5
Fruits (champs et vergers)	871,1	1 001,4	+15
Horticulture ornementale	22,4	53,1	+137,1
Productions maraîchères (marché frais et transformation)	496,2	1 361	+174,3
TOTAL	1 394,4	2 420,6	+73,6

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2012 et 2019.

L'ACÉRICULTURE

En 2019, neuf entreprises se spécialisaient en acériculture, avec environ 137007 entailles en production. C'est une moyenne de 1522 entailles exploitées. Cependant, le potentiel de ces entreprises est de plus de 150 000 entailles. Précisons que les érablières exploitées et le potentiel de développement de cette production se situent principalement sur le territoire public de la MRC de Témiscamingue. La production acéricole apporte donc un revenu principal ou un complément de revenu à 1,6 % des entreprises agricoles de la région et génère des revenus globaux de près de 1 M\$ en 2019. Pour la saison 2019, le rendement par entaille dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue s'élevait à 3,32 lb contre 3,43 lb pour la moyenne provinciale⁸.



⁸ Producteurs et productrices acéricoles du Québec, https://ppaq.ca/app/uploads/2020/10/Dossier_economique-Statistiques_2019.pdf, janvier 2020.

LES PRODUCTIONS BIOLOGIQUES

Le secteur des productions biologiques a connu un développement en Abitibi-Témiscamingue. Selon les données compilées, sept entreprises possédaient une telle certification en 2012. En date du 18 août 2020, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 44 entreprises agricoles qui avaient obtenu une certification ou une précertification biologique. Ces entreprises sont présentes sur l'ensemble du territoire, mais plus concentrées dans la MRC de Témiscamingue. Il y a deux organismes de certification qui offrent des services dans la région, soit Québec-Vrai et Écocert.

TABLEAU 15. ENTREPRISES POSSÉDANT UNE CERTIFICATION OU UNE PRÉCERTIFICATION BIOLOGIQUE DANS CHAQUE MRC

MRC	Nombres d'entreprises
Abitibi	7
Abitibi-Ouest	7
Rouyn-Noranda	5
La Vallée-de-l'Or	5
Témiscamingue	20
TOTAL	44

Source : Portail bio Québec, www.portailbioquebec.info, septembre 2020

On retrouve ces entreprises dans la plupart des secteurs d'activité, mais la grande majorité des certifications sont délivrées pour des productions végétales. Ce sont en effet les superficies de fourrages et de grandes cultures qui dominent. Parmi ces 44 entreprises, 25 cultivent du fourrage biologique et 28 ont des superficies consacrées aux grandes cultures biologiques. Notons ici que la plupart des entreprises qui déclarent cultiver des fourrages produisent également des grandes cultures. Les principales grandes cultures en région sont l'avoine, le blé, le chanvre, l'orge, le pois sec, le sarrasin et le soya.

Les superficies biologiques ont augmenté de façon régulière pour passer de 507 hectares en 2014 à 6 680 ha en 2019, une augmentation de plus de 1 200 %. Le tableau suivant rend compte de cette hausse.



TABLEAU 16. NOMBRE D'HECTARES VISÉS PAR UNE CERTIFICATION BIOLOGIQUE SELON LE TYPE DE CULTURE

Type de production	Année					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Céréales, oléagineux et plantes industrielles (ha)	57,1	31,5	1 378,7	2 073,4	2 790	2 798,7
Cultures en serre (ha)	0,3	–	0,1	2,1	0,1	0,04
Fourrages (ha)	302,9	438,2	–	927,2	2 014,9	3 312,1
Légumes et fruits de champs (ha)	6,9	4,4	7,4	24,7	223,5	236,7
Autres superficies contrôlées (ha)	139,6	89,2	10,3	159	112	332,6
SUPERFICIE TOTALE (HA)	506,8	563,3	1 396,5	3 186,4	5 140,5	6 679,1

Source : Portail bio Québec, www.portailbioquebec.info, septembre 2020

LA TRANSFORMATION ET LA MISE EN MARCHÉ

LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Selon les données du MAPAQ, 38 entreprises transforment des produits agricoles en Abitibi-Témiscamingue. Une entreprise de transformation alimentaire se définit comme une entreprise dont la principale activité consiste à transformer des produits agroalimentaires. On distingue deux types d'entreprises : les agrotransformateurs et les transformateurs.

Les agrotransformateurs exercent des activités de transformation alimentaire en utilisant majoritairement des produits qui proviennent de leur ferme ou du Québec. Vingt-deux établissements étaient enregistrés comme agrotransformateurs au MAPAQ en Abitibi-Témiscamingue en décembre 2019. De ce nombre, trois transformaient plus d'une catégorie de produits. Les agrotransformateurs réalisent leurs principales activités dans les secteurs des fruits et des légumes et des produits de l'érable.

Quant aux transformateurs, ils se définissent comme suit : entreprises exerçant une activité de transformation qui s'approvisionnent au Québec pour la majorité des produits qu'elles transforment. Les transformateurs ne sont pas des producteurs agricoles, et c'est ce qui les distingue des agrotransformateurs. En région, on dénombrait 16 entreprises de ce type en décembre 2019. Les activités de transformation sont réalisées principalement dans les secteurs de la boulangerie, de la pâtisserie, de la confiserie et chocolaterie, des boissons alcoolisées et non alcoolisées, des produits laitiers, etc.

Par ailleurs, la région compte un abattoir de proximité parmi ses transformateurs alimentaires. Cette entreprise se spécialise dans l'abattage et le débitage à forfait (ovins, bovins, porcins, viande équine et viandes sauvages) et vend au détail des produits de viande et des produits dérivés.

TABLEAU 17. ENTREPRISES DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN 2019

Secteurs	Agrotransformateurs*	Transformateurs
Boissons alcoolisées et non alcoolisées	2	3
Boulangerie, pâtisserie, confiserie et chocolaterie	2	4
Produits laitiers	2	3
Fruits et légumes	7	0
Produits de l'érable	5	0
Viandes, volailles et poissons	2	3
Autres (mets préparés, glace, etc.)	2	3
TOTAL	22	16

* Certains agrotransformateurs transforment plus d'une catégorie de produit. Il s'agit d'un dénombrement d'exploitants distincts. Par conséquent, les exploitants qui transforment plus d'un produit sont inclus une seule fois dans le total régional.

Source : fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ, décembre 2019; transformateurs : MAPAQ (RITA), extraction et traitement des données, novembre 2020.



**LA RÉGION COMPTE
UN ABATTOIR DE PROXIMITÉ
PARMI SES TRANSFORMATEURS
ALIMENTAIRES**

LA MISE EN MARCHÉ DE PROXIMITÉ

Certaines entreprises commercialisent leurs produits par l'entremise des grandes chaînes d'alimentation. D'autres le font au moyen de la mise en marché de proximité. La vente en circuit court implique des systèmes de commercialisation qui favorisent une plus grande proximité entre les entreprises du secteur bioalimentaire et les consommateurs. La vente est faite directement du producteur au consommateur où il y a au plus un intermédiaire entre eux.

Des initiatives naissent partout au Québec pour favoriser l'achat local, et la région de l'Abitibi-Témiscamingue n'est pas en reste. Ainsi, les marchés publics, les kiosques à la ferme, la livraison de paniers, la vente en ligne et la promotion sur les médias sociaux sont des canaux que les producteurs et transformateurs utilisent pour écouler leurs produits.

Dans la région, il existe six marchés publics saisonniers. Le marché de Barraute est le dernier à avoir vu le jour en juin 2020. Ce canal de commercialisation est de plus en plus populaire auprès de la population québécoise, y compris en Abitibi-Témiscamingue. Les six marchés publics couvrent l'ensemble du territoire de la région.

En 2019, durant la période estivale, 134 producteurs, transformateurs et artisans ont vendu des produits frais et locaux dans cinq marchés publics, comme l'indique le tableau 18 ci-dessous. Les retombées économiques estimées s'élèvent à plus de 642 600 \$.

TABLEAU 18. BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2019 POUR CINQ MARCHÉS PUBLICS EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Lieux	Nombre d'exposants	Nombre de visiteurs	Retombées économiques
Amos	28	10 250	135 000 \$
Palmarolle	15	2 450	37 562 \$
Rouyn-Noranda	18	10 000	250 000 \$
La Vallée-de-l'Or	67	11 284	220 038 \$
Ville-Marie	6	2 250	—*
TOTAL	134	36 234	642 600 \$

* Les retombées économiques du marché public de Ville-Marie ne sont pas comptabilisées.
Source : responsables des marchés publics de l'Abitibi-Témiscamingue, 2019.

La région compte également un marché virtuel, *Goûtez l'Abitibi-Témiscamingue*, qui rassemble les six marchés publics. Le projet pilote que les sociétés d'aide au développement des collectivités de la région ont mené à l'été 2020 au moyen du site Internet transactionnel a permis à 44 producteurs, transformateurs et artisans d'exposer leurs produits. Il a également généré des retombées économiques de 26 000 \$. Les consommateurs passaient leurs commandes en ligne, et les produits achetés étaient livrés au marché public de leur choix.



**DANS LA RÉGION, IL EXISTE
SIX MARCHÉS PUBLICS
SAISONNIERS**

LES PERSPECTIVES

Voici quelques atouts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour le développement agricole au cours des années à venir :

LA DISPONIBILITÉ DES TERRES

Les terres sont de qualité et à prix abordables (grands espaces disponibles) en Abitibi-Témiscamingue comparativement à d'autres régions du Québec.

LA PRODUCTION DE FOURRAGES

La région présente plusieurs conditions favorables à la production de fourrages de qualité. En effet, une grande partie des superficies cultivées sont réservées à la culture fourragère.

L'ABONDANCE DE L'EAU

L'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions où l'eau est présente en abondance. Avec des étendues d'eau de plus de 7 000 km² (700 000 ha), la région est bien positionnée en matière de ressources hydriques. De façon générale, les eaux s'écoulent lentement et, en raison de l'argile en suspension, sont turbides. L'effet visuel est donc peu intéressant, mais ces caractéristiques ne réduisent en rien la qualité de l'eau, et les possibilités restent multiples.

LES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

En région, on trouve à différentes échelles plusieurs initiatives de production de produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les forêts publique et privée. À la suite de travaux cartographiques et de travail sur le terrain au cours des dernières années, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a déterminé sur le territoire public des superficies de plusieurs centaines d'hectares propices à la culture du bleuets⁹. Ce potentiel se situe en grande majorité sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda et dans la partie nord de la MRC de Témiscamingue.

Pour ce qui est de l'activité acéricole, elle est principalement concentrée dans le sud de la région, soit au Témiscamingue. La production acéricole est toutefois margi-

nale dans la région, car elle se limite à 9 entreprises et à quelque 137 000 entailles. Dans les dernières années, un potentiel d'entailles additionnelles a été cerné dans la région afin de stimuler ce secteur de production.

Pour les autres types de PFNL, quelques entreprises ont également développé de nouveaux créneaux comme les huiles essentielles, les épices, les plantes comestibles sauvages (thé du Labrador, sirop de sapin et de cèdre, cœurs de quenouilles, etc.) et les champignons sauvages. Pour tout le secteur des PFNL, les retombées économiques sont encore mal connues.

LES OBJECTIFS À ATTEINDRE POUR LES ANNÉES À VENIR

- Poursuivre la concertation entre les différentes instances gouvernementales et municipales, les producteurs agricoles, les transformateurs, les distributeurs et les points de vente afin de stimuler le développement de l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue. La participation de l'ensemble des acteurs favorisera une croissance certaine de l'agroalimentaire régional. Ce travail est déjà commencé depuis quelques années. En effet, des plans de développement de la zone agricole (PDZA) ont été élaborés et mis en œuvre dans quatre MRC sur cinq. L'un d'eux est en cours de révision.
- Maintenir et augmenter le nombre d'entreprises agricoles pour assurer une occupation dynamique des territoires et la disponibilité des services en région.
- Augmenter le nombre d'entreprises en transformation alimentaire.
- Développer des entreprises diversifiées sur le plan de la production.
- Poursuivre le développement de l'agriculture biologique et d'une agriculture durable.

⁹ Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, région de l'Abitibi-Témiscamingue. Lien Internet : <https://mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/planification-forestiere/Abitibi-temiscamingue.jsp>, mars 2020

Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

Coordination, recherche et rédaction

Pascal Martel

Collaboration

Équipe de la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

Révision linguistique, conception graphique et photographies

Direction des communications

© **Gouvernement du Québec**

Dépôt légal : 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-89528-2 (PDF)

